

Démarches pour commander vos repères caprins en ligne.

Voir [au verso pour demander l'activation](#) de la commande en ligne des repères ovins et/ou caprins.

Etape 1: Ouvrir le menu 'Commande en ligne'

Nouveauté : ouvrir Caplait
Se référer à la note version

OU

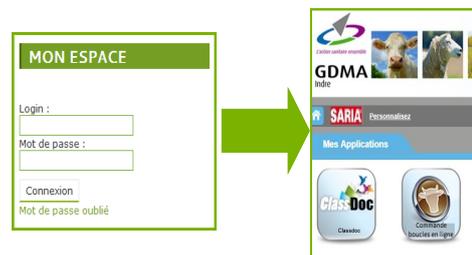
Se connecter sur le site du
GDMA : www.gdma36.fr.

8.7.4.4 Caplait d'avril 2018.

Caplait permet de transférer une liste de repère à commander depuis l'outil de commande de boucle en ligne. Pour ce faire, un nouveau sous-menu « **Commande de boucles** » est accessible dans le menu « **Inventaires Evènements** »



Sur la page d'accueil du site du GDMA, dans la zone '**Mon espace**', saisir les identifiants (login/utilisateur et le mot de passe). Ce sont les mêmes identifiants que l'accès pour l'application Classdoc.



Etape 2 : Saisir le bon de commande en ligne

La page de la commande en ligne s'affiche.

Faire les onglets un à un : '**Naissances**' ; '**Complémentaires**' ; '**Remplacements**' ; '**Accessoires**' ; '**Documents**' et '**Récapitulatifs de la commande**'



*Pour les repères de naissances, le millésime de cette année est **92000**.*

Etape 3 : Valider le bon de commande en ligne

Arrivée sur l'onglet

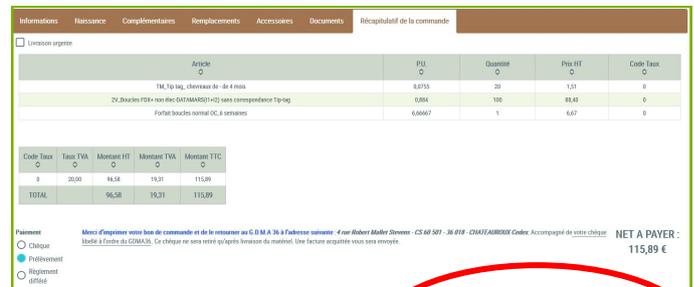
'Récapitulatif de la commande'.

Vérifier les articles commandés et les quantités.

Sélectionner votre mode de paiement :

- Chèque
- Prélèvement
- *Paiement en ligne (en cours de réalisation)*

Puis cliquer sur le bouton



Article	PU	Quantité	Prix HT	Code Taxe
100 Tag „chevreaux de 4 mois	0,0755	20	1,51	0
20 „Boudes FDS» non file» (GATMARE) sans correspondance Tag	0,084	100	8,40	0
Forfait boudes normal OC à 6 semaines	0,6607	1	0,67	0

Code Taxe	Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
0	20,00	10,58	19,21	115,89
TOTAL		10,58	19,21	115,89

Chèque
 Prélèvement
 Règlement direct

NET A PAYER : 115,89 €

'VALIDER commande'.



Le bouton '**Ajourner la commande**' signifie mettre de côté la commande pour y revenir ultérieurement. Si vous cliquez sur 'Ajourner la commande', votre commande n'est pas validée.

Etape 4 : Envoyer le bon de commande au GDMA

Paiement par chèque	Edition le bon de commande et l'envoyer au GDMA avec le chèque.
Paiement par prélèvement	Pas besoin d'envoyer le bon de commande
<i>Paiement en ligne (en cours de réalisation)</i>	Pas besoin d'envoyer le bon de commande

Pour accéder à cette application :

'La commande en ligne des repères ovins et/ou caprins'

- 1 - **Contactez le GDMA** par téléphone ou par mail ou par courrier
- 2 - **Listez vos numéros de repères en stock (non posés)** pour votre cheptel caprin et/ou ovin. Merci de **fournir cette liste au GDMA** par courrier ou par mail.

Nous restons disponibles pour tout renseignement.

GDMA 36 - 4 rue Robert Mallet Stevens - CS 60 501 - 36018 CHATEAUROUX Cedex
tel : 02 54 08 13 80 - contact@gmda36.fr - www.gdma36.fr